DECRET N° 2021/1575 /PM DU 24 MARS 2021
portant nomination de responsables au Ministère de la Communication.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ; SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

DECRETE:

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

<u>Article 1</u>er.-Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Communication :

I - CONSEILLERS TECHNIQUES

<u>Conseiller Technique n°1</u>: Monsieur MVEYN Alphonse, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 545 650-B, précédemment Inspecteur n°3 à l'ex-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, poste vacant.

<u>Conseiller Technique n°2</u>: Madame MVONDO MBELE Elisabeth Florence, épouse ESSAMA, Journaliste Principal, Matricule 576 329-Q, précédemment Sous-Directeur du Développement et de la Régulation de la Publicité, en remplacement de Monsieur MABOU MABOU.

II - INSPECTION GENERALE

<u>Inspecteur n°2</u>: Madame Rose Anne LIMUNGA BILLY-EKO, Journaliste Principal, Matricule 576 347-J, précédemment Chef de la Cellule de Suivi des Médias Privés, en remplacement de Monsieur METUGE EKANEY Philip, appelé à d'autres fonctions.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE VISA
16 MAR 2021 "111139

RESIDENCY OF THE REPUBLIC

<u>Inspecteur n°3</u>: Monsieur LOCK LOCK Léopold, Journaliste Principal, Matricule 547 712-M, précédemment Chef de Service de la Coordination et des Relations Internationales, en remplacement de Monsieur TCHOUTEZO Mathurin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

III - ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

<u>Chef de Division</u>: Monsieur ATANGANA AMOUGOU Etienne, Conseiller d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, Matricule 560 098-0, précédemment Chef de la Cellule du Contentieux, en remplacement de Madame TCHUNKAM Justine, épouse DIFFO, appelée à d'autres fonctions.

<u>Article 2.-</u> Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 2 4 MARS 2021

PRESIDENCE OF LA REPUBLIQUE
VISA
16 HWA 2821 00039
PRESIDENCE OF THE REPUBLIC

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Joseph DION NGUTE

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÈTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME